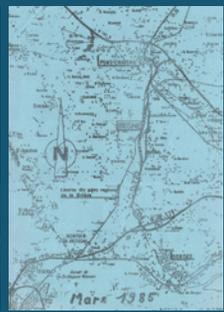
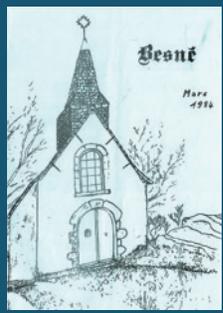
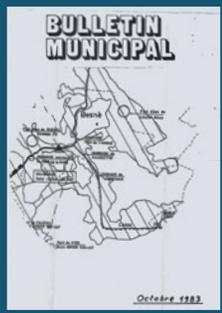
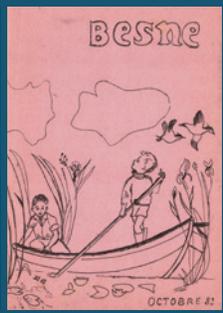
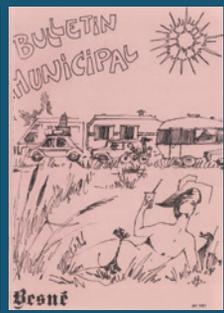
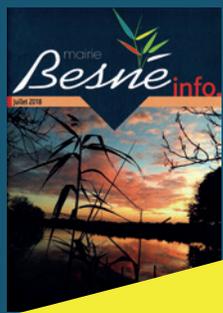
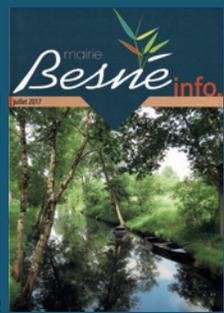
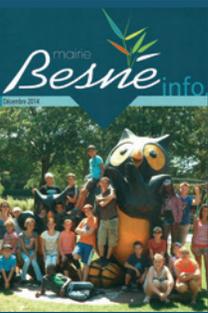
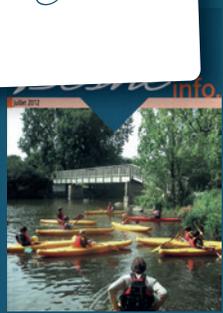
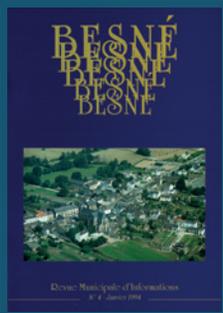


info.

JUILLET 2022



Le bulletin municipal fête ses 50 ans!



Le bulletin a 50 ans! La communication à Besné se renouvelle. Communiquer est devenu un impératif incontournable pour toutes les collectivités et ne constitue pas, comme on pourrait le penser, une activité réservée aux plus grandes d'entre elles. Dans une commune comme Besné, concevoir une véritable communication représente un vrai défi que nous relevons malgré des moyens humains et financiers limités.

Les 50 ans du premier bulletin communal sont l'occasion de rappeler que les élus et les associations ont contribué à apporter de nouveaux moyens de communication afin d'informer les habitants.

Tout d'abord, ce sont nos équipes et nos agents en mairie qui sont les premiers ambassadeurs de notre commune, à votre écoute pour vous informer ou relayer vos demandes.

Actuellement et pour rendre compte de la dynamique communale, nous éditons deux bulletins municipaux (juillet et décembre) distribués par les élus dans chaque foyer et téléchargeables via notre site internet www.besne.fr, site inauguré en fin d'année 2020.

La commune propose également aux habitants d'utiliser l'application IntraMuros qu'elle met à disposition des professionnels et des associations depuis octobre 2021.

Enfin, les réseaux sociaux sont des acteurs désormais incontournables de la communication. Les services municipaux et vos élus maintiennent le lien à travers la page facebook de la mairie, mais également les pages facebook de la Médiathèque, de l'Espace A Cappella et de l'Espace Jeunes.

Instagram a également rejoint nos différents supports de communication avec deux pages officielles dédiées à la Mairie et à l'Espace Jeunes.

Nous limitons notre impact environnemental en termes d'affichage mais nous sommes bien conscients que des efforts restent à faire sur ce point. Au-delà de l'affichage événementiel sur bâches et sur notre panneau à l'entrée de la commune, nous travaillons à une amélioration de cet aspect. Un film de présentation de la commune est enfin en cours de préparation avec Rémi Valais Productions, nous espérons vous le présenter en 2023.

Vous tenir informés et vous partager les projets qui rythment la vie de la commune est nécessaire, et notamment quand il s'agit d'un programme ambitieux qui modifiera à plus ou moins long terme notre centre bourg. (cf. article dans la rubrique projets communaux).

Aussi au moment où nous nous projetons sur l'aménagement et la re-dynamisation du centre de Besné, nous vous invitons à participer à une réunion publique qui se tiendra **le 14 septembre prochain à 19 h 00, salle de la Fontaine.**

Ce sera pour nous l'occasion de vous expliquer la démarche, le partenariat avec les différents acteurs et financeurs et de recueillir vos remarques, suggestions...

L'adjoite à la culture et à la communication,
Aurélié Martin Launay



1971 : une année presqu'ordinaire !

Avant novembre 1971, une partie de la communication s'effectuait par l'intermédiaire du bulletin paroissial "l'Ami de BESNÉ", mis à disposition de la population dans certains commerces. Ce « bimensuel » souvent présenté sous forme d'un seul feuillet de couleur "ronéotypé", reprenait les événements des week-ends passés et annonçait ceux à venir. 1971 : Cette année-là, était une année de renouvellement des conseils municipaux. Monsieur Jules Tual qui assurait les fonctions de maire depuis le décès de Monsieur Ignace Blain en décembre 1970 mena avec succès dès le 14 mars une liste de 13 candidats (Gilles Aupiais, André Barbin, Rémy Barbin, Maurice Bernard, Édouard Couédel, Alexis Gergaud, Pierre Gergaud, Edmond Lefeuvre, Antoine Loreau, Élit Russon, Hubert Russon, Jean Tiffoche). Ce conseil mit en place le principe d'une feuille d'information municipale qui devint un bulletin en juin 1978. En 1971 Besné avait 1440 habitants, 106 élèves à l'école publique et 136 à l'école privée. Les maires qui se sont succédé, en 1977 M. René Chatal, en 1983 M. Alain Peny, et en 2008 M^{me} Sylvie Cauchie, tous ont œuvré pour que ce bulletin évolue et soit ce qu'il est devenu aujourd'hui.

Directrice de la publication : Sylvie Cauchie
Rédaction : mairie de Besné (Tél. 02 40 01 30 13)
avec la participation des associations et acteurs locaux
Comité de relecture : commission communication
Composition - Impression : LE SILLON groupe Imprimgraph
Tirage : 1 400 exemplaires
Dépôt légal : juillet 2022 - N° ISSN 1282-7606

Budget primitif 2022

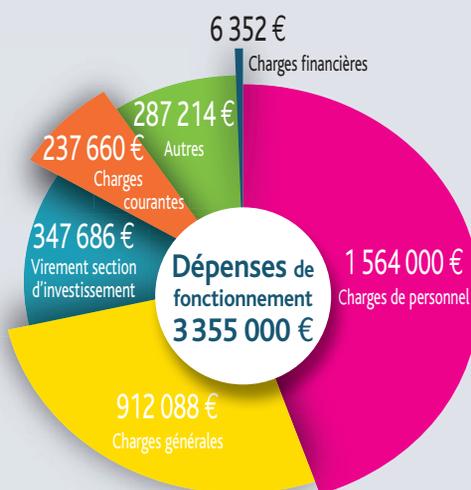
C'est dans un contexte national et international compliqué que le conseil municipal a voté le budget primitif le 17 mars dernier. Il s'équilibre à 3 355 000 € en recettes et dépenses de fonctionnement et 1 820 000 € en recettes et dépenses d'investissement. Le niveau des recettes et des dépenses de fonctionnement est

toujours impacté par la crise sanitaire à laquelle s'ajoute le retour de l'inflation, tiré par les prix de l'énergie et des prix alimentaires. Néanmoins, nos efforts de gestion et la perspective de l'extinction de la dette d'ici fin 2022 nous permettent de retrouver des marges suffisantes en section d'investissement pour financer les projets.



Les recettes de fonctionnement sont réparties comme suit :

- ▶ 31 % Impôts ménages
- ▶ 25 % CARENE (reversement de la contribution économique territoriale + dotation de la solidarité communautaire)
- ▶ 21 % Dotations subventions et participations (État, Département, CAF)
- ▶ 11 % Produits des services et des domaines (restaurant scolaire, services enfance jeunesse)
- ▶ 11 % Excédent reporté
- ▶ 1 % Autres



Les dépenses de fonctionnement sont réparties comme suit :

- ▶ 47 % Charges de personnel
- ▶ 27 % Charges à caractère général (fluides, contrats d'entretien, assurance)
- ▶ 10 % Virement section investissement
- ▶ 7 % Autres charges de gestion courante (subvention école Sainte Marie, aux associations, participations aux syndicats intercommunaux et service incendie, indemnités des élus)
- ▶ 9 % Autres (dotations aux amortissements)
- ▶ 0 % Charges financières

Projets communaux

Cœur de bourg, où en sommes-nous ?

La commune s'est engagée dans une démarche de redynamisation et de valorisation du centre-bourg depuis février 2021. Cette démarche doit nous conduire à la réalisation d'un plan guide qui sera notre feuille de route pour la mise en œuvre opérationnelle de projets. Ainsi depuis l'année dernière un travail de réflexion, de concertation avec les acteurs locaux nous ont amenés à partager des enjeux et une vision commune, à déterminer une politique d'aménagement et à définir le périmètre d'interventions sur le centre bourg. Aujourd'hui nous en sommes à l'étape ultime qui consiste à rédiger les fiches

actions. Elles déterminent la nature, le financement et la hiérarchisation des actions. Elles vont être présentées et partagées avec nos partenaires (département, établissement public foncier ou CARENE, Parc naturel régional de Brière etc.) qui nous accompagneront dans la mise en œuvre et/ou le financement des projets. Plusieurs thématiques sont d'ores et déjà retenues pour atteindre l'objectif que nous nous sommes donné, à savoir redynamiser le centre bourg. À titre d'exemple, il nous faudra agir sur les mobilités et la desserte des équipements publics, penser au réaménagement du centre bourg, que nous vou-



lons plus convivial et plus animé ou encore agrandir et moderniser la médiathèque. Autant d'actions que nous souhaitons mettre en débat lors d'une réunion publique qui se tiendra **le mercredi 14 septembre à la salle de la Fontaine à 19h00.**

Le centre technique municipal s'agrandit...

L'extension de 60 m² de ce bâtiment permet de répondre à la réglementation du travail, et aux normes de sécurité tout en améliorant le rangement et les espaces dédiés aux agents du centre technique municipal. Ainsi les vestiaires du personnel sont agrandis de près de 40 m², des locaux de rangement et de stockage de matières dangereuses sont créés pour 16 m², auxquels s'ajoute un espace bureau de 9 m².

Ce projet a été mené en concertation avec les agents des services techniques et validé par les élus. Le coût total des travaux s'élève à 158 000 € subventionnés à hauteur de 33 400 € par la Région et de 20 000 € au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux. Nous espérons pouvoir réceptionner les locaux pour la fin de l'été.



Plateau ralentisseur de la Mornais

Dans le but de sécuriser le carrefour de la Mornais/Le Gros Chêne sur la D204, la commune a réalisé un plateau ralentisseur en partenariat avec le département. Cet aménagement était conditionné à certaines exigences du conseil départemental, notamment au classement de ce secteur en agglomération limitée à 30 km/h et à la limitation de la vitesse des villages de la Mornais, de la Tombarmais, de la

Graffinière, du Gros Chêne et de l'Avignon à 50 km/h. La sécurisation de ce carrefour nous a permis de rétablir le double sens de circulation, route du Gros Chêne, et de changer les panneaux des villages concernés. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise "EIFFAGE T.P." pour un montant de 72 000 € exclusivement financés par la commune de Besné.

Travaux dans le cimetière

Arrachage de la haie

En fin d'année 2021, les élus de la commission voirie et aménagement ont décidé d'arracher l'épaisse haie de thuyas vieillissante pour la remplacer par un mur, retrouvant ainsi de l'espace pour positionner de nouveaux caveaux. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise JUDIC T.P. et PERESSUTTI MAÇONNERIE pour un montant de 9 600 €.



16 nouvelles cases de columbarium

Elles ont été ajoutées au columbarium et peuvent accueillir de nouvelles urnes. La commune propose plusieurs solutions à la délicate question de la conservation des cendres du défunt. En effet, depuis la loi du 19 décembre 2008 relative à la législation funéraire, il est interdit de conserver les cendres chez soi. L'urne peut ainsi être déposée dans une case de columbarium, être scellée sur un monument existant ou déposée dans un caveau. Les cendres peuvent également être dispersées au jardin du souvenir. Toutes ces opérations doivent, au préalable, obtenir l'autorisation du maire agissant dans le cadre de ses pouvoirs de police en matière funéraire. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise LEGAL de Montoir pour un montant de 16 300 €.



Reprise de concessions

Tout comme la conservation des cendres, la reprise des concessions par la commune est réglementée. Elle peut s'effectuer lorsque les concessions sont arrivées à échéance et qu'elles n'ont pas fait l'objet d'un renouvellement ou à la suite d'un constat d'état d'abandon après la mise en œuvre d'une procédure formalisée. Nous avons donc contractualisé avec l'entreprise GESCIME pour engager cette procédure pour un montant de 5200 €. Nous prévoyons de récupérer une trentaine d'emplacements.

Les ombrières, de quoi s'agit-il ?

Dans le domaine de l'énergie, une ombrière photovoltaïque est une structure conçue pour fournir de l'ombre tout en produisant de l'énergie solaire. Ce projet est porté par la Société d'Économie Mixte du SYDELA en collaboration avec la collectivité qui accorde une autorisation d'occupation temporaire du domaine public pour une durée de 30 ans sur l'emprise de l'ombrière (poteaux et toiture). Ce type de déploiement répond

aux objectifs du Plan Climat Air Énergie Territorial adopté en conseil communautaire de décembre 2019, à savoir atteindre 25 % d'énergie renouvelable dans le mix énergétique. Le coût de l'installation est totalement supporté par Ombrières de Loire-Atlantique, une soulte ou un loyer sera versé, au choix de la commune, pour l'occupation du domaine public pendant 30 ans. Les emplacements ont d'ores et déjà été identifiés,

il s'agit des parkings des salles de la Fontaine et la Chalandière, le boulodrome et à plus long terme le parking du groupe scolaire Marcel Pagnol. Ces parkings deviendront alors producteurs d'électricité de proximité, énergie qui sera revendue sur le réseau, tout en garantissant un confort pour les usagers, (ombrage et éclairage). Au terme de l'autorisation d'occupation temporaire, l'ombrière revient à la collectivité sans investissement.

Travaux de l'église

La restauration de l'église a nécessité quatre mois de travaux.

Par l'extérieur : Révision de la toiture, remplacement des ardoises cassées et nettoyage des gouttières.

Par l'intérieur : Traitement de la charpente infestée de vrillettes, renforcement, remplacement des pièces de bois trop abîmées et mise en place d'une passerelle sécurisée afin d'accéder au cœur de la charpente, de permettre des visites régulières et de mettre en sécurité tous les intervenants

d'entreprise ou les agents communaux. Les différents accès à la toiture ont été grillagés, pour empêcher la nidification des pigeons et un nettoyage général a été réalisé. Quatre entreprises nous ont accompagnés lors de ces travaux qui s'élèvent à un montant de 123 309,34 € :

CRUARD - supervision et charpente

SAS GODARD - charpente

STH - nettoyage, service technique d'hygiène

HERIAU - couverture, toiture

EPATH - traitement de la charpente



Parc d'activités de la Harrois

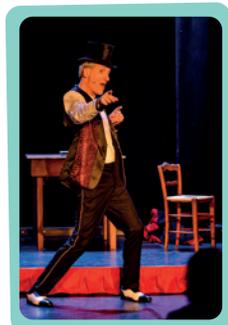
Un premier terrain a trouvé preneur : les Transports Maillard, une activité déjà présente sur le parc d'entreprise et qui poursuit son développement.

De plus, d'autres entreprises sont intéressées pour s'installer sur le parc d'activités, dans le cadre du développement d'entreprises existantes et exogènes du territoire de la CARÈNE.

Le Projet Culturel de Territoire

Le projet culturel de territoire (PCT) est un partenariat entre Saint-Nazaire Agglomération, le Département de Loire-Atlantique et l'État (DRAC des Pays de la Loire), signé pour 3 ans. Il vise notamment à développer et faire connaître une offre culturelle de proximité et à accompagner les communes pour renforcer l'éducation artistique et culturelle. Le PCT mobilise et fait participer un grand nombre d'acteurs locaux de la culture. Au-delà d'une simple programmation de spectacles, il propose de véritables rencontres entre habitants et artistes (ateliers, résidence...). Cette mission est possible grâce au travail de la nouvelle coordinatrice Fanny Bonnaud et de ses collègues chargées de la lecture publique, Sandrine Barbazanges et de l'Éducation artistique et

culturelle Mandana Saedi. Un diagnostic sur ce dernier sujet est d'ailleurs en cours de finalisation. Actuellement, la commune de Besné est engagée dans le Projet Culturel de Territoire sur les thématiques suivantes : Rencontres musicales à la Médiathèque en partenariat avec le Conservatoire de Musique, Projet Changement Climatique avec la Compagnie Spectabilis et le collectif la Turbine, Projet Arts et Paysages autour de la Transition avec Athénor, Folk en Scènes. Vos élus et techniciens participent également au travail sur l'harmonisation de la lecture publique à l'échelle des 10 médiathèques de la CARÈNE.



Conseil Municipal Junior

Notre équipe d'élus du Conseil Municipal Junior se montre toujours aussi motivée et investie dans son désir d'œuvrer pour la commune et ses habitants. Leur première action de l'année 2022 a été de participer à la création du parcours numérique en partenariat avec le Parc naturel régional de Brière. Plusieurs étapes ont été nécessaires pour mener à bien ce projet :

- Une balade à St Second leur a permis de découvrir et de s'appropriier le parcours défini par la commission culturelle,
- Lors d'une réunion avec Léa Gireaud, intervenante graphiste du PNRB, les juniors ont créé les énigmes du parcours,
- Fin mars, ils ont testé l'application dans les conditions réelles d'utilisation.

Mais, n'en disons pas plus... Si vous avez envie de découvrir la commune et son patrimoine (une partie!), téléchargez l'application Baludik sur votre smartphone et essayez de résoudre les énigmes pour aider Lucien le magicien dans sa quête contre le mal...



Les élus juniors ont à cœur de faire découvrir leur commune et de la mettre en valeur. Dans cet esprit, ils ont organisé la première édition de la rando Vécolo le 11 juin dernier. Leur intention était d'allier promenade à vélo et ramassage des déchets dans la nature. Ils ont donc réfléchi à un parcours à vélo composé d'étapes où tous les participants s'arrêtent le temps de rendre propre le lieu de la pause. 31 personnes se sont portées volontaires pour participer à cette balade sportive et citoyenne. Les sites de l'espace A Cappella, de St Second, de la base de canoë-kayak, du port de Treveron, du bois de la Gériaies ont ainsi été nettoyés par ce peloton motivé. Les participants ont été récompensés de leurs efforts par un goûter offert par les élus juniors. Un grand merci aux élus qui ont fait office de "voitures-balais" et sont passés derrière les cyclistes pour regrouper les sacs-poubelles bien remplis!

Dans un autre registre, le CMJ s'engage avec la médiathèque pour reconduire le prix des lecteurs juniors, avec l'objectif

d'inciter les jeunes de 9/11 ans à lire des ouvrages (BD et romans) puis à exprimer leurs avis. Donc si tu as entre 9 et 11 ans, n'hésite pas à aller t'inscrire au prix des lecteurs juniors (même si tu n'es pas inscrit à la médiathèque!)

L'un des objectifs du Conseil Municipal Junior est de sensibiliser les jeunes à la vie citoyenne. Certains élus juniors sont venus assister au dépouillement des élections présidentielles (qui est ouvert au public) et ont montré un grand intérêt pour ce moment assez solennel. Bravo à eux!

La dernière actualité de ce premier semestre a été les nouvelles élections du CMJ qui se sont déroulées le 1^{er} juillet, toujours en partenariat étroit avec les écoles. À l'heure du bouclage de cette édition, les nouveaux élus ne sont pas encore connus! Enfin, le Conseil Municipal Junior vous attend nombreux à la salle A Cappella le mercredi 24 août pour la fête du jeu qui se terminera par notre traditionnelle séance de cinéma en plein air!



Écoles | École Marcel Pagnol

Cette fin d'année à l'école Marcel Pagnol a été marquée par l'arrivée de plusieurs nouvelles familles. Les enfants ont retrouvé petit à petit plus de liberté, ils ont quitté leurs masques, ont pu jouer tous ensemble et ainsi profiter des nouveaux aménagements de cour qui ont commencé à apparaître : marelles, couloirs de course, terrains de sport... Et de nouveaux équipements sont en projet pour la rentrée, comme l'abri à jeux d'élémentaire ou la nouvelle structure de jeux de maternelle. Les projets culturels foisonnent également : 250 de nos élèves ont découvert la musique folk de Geoffroy Le Gouaziou pour l'édition 2022 du festival Folk en Scène et les 4 classes de CM ont participé à la Boum Bap à la salle A Cappella, spectacle participatif sur le hip-hop proposé dans le cadre du partenariat de la com-

mune avec Musique et Danse. Ces mêmes classes ont découvert la pièce de théâtre le Cabaret des Métamorphoses, histoire de la famille Katalyse et spectacle s'inscrivant dans le Projet Culturel de Territoire autour du changement climatique. Tout au long du mois de juin, des sorties ont été proposées à chaque classe, et ce dès la TPS. Les classes de TPS/PS et PS/MS ont vécu une journée au zoo de Branféré. Une visite au centre de la Ducherais pour apprendre à faire du pain et découvrir les richesses de la mare a été réalisée par les classes de MS/GS et de GS. Toujours à la Ducherais, les GS/CP et les CP ont pu travailler sur les animaux de la ferme

et les oiseaux. Les 4 classes de CE1 et de CE2 ont elles travaillé en partenariat avec Loire-Atlantique Développement pour une découverte du patrimoine culturel et touristique local, comme le marais, marais salants et marais d'eau douce. Les CM quant à eux avaient déjà pu bénéficier d'une semaine entière de classe découverte en octobre. Cette fin d'année a été marquée également par la fête de l'école, qui a eu lieu le samedi 25 juin, après 2 années de pause dues à la situation sanitaire. Un joli moment festif offert aux enfants par l'Amicale Laique, grâce à la participation des parents et des enseignants!



École Sainte-Marie

Malgré le contexte sanitaire, les élèves de l'école Sainte-Marie ont pu vivre divers projets tout au long de ce second trimestre tant dans le domaine pédagogique, pastoral ou associatif. En effet, l'année a débuté avec l'opération pièces jaunes. La classe de CP-CE1 a récolté 3,5 kg de pièces, qu'ils sont allés déposer à la poste de Besné.



Au cours du mois de mars, les élèves du CP au CM2 ont pu participer à un jeu concours : "Le kangourou des Mathématiques". Il s'agit d'une épreuve ludique autant que pédagogique qui permet aux élèves de faire des mathématiques autrement. C'est un concours international qui compte plus de 6 millions de participants à travers le monde. Dans ce désir de sensibiliser les élèves à l'international, les élèves de la Petite Section au CM2 ont également participé, le 24 mars, à La Grande Lessive. La Grande Lessive® est une manifestation d'art participatif, qui a lieu

2 fois dans l'année à travers le monde. Les enfants ont dû composer une œuvre sur le thème "Ombre portée"; les productions ont ensuite été affichées le jour J à l'aide de pinces à linge sur des cordes, à l'extérieur des classes.



Ce même jour, jour de la mi-carême, les enfants ont fêté le carnaval. Les élèves ont défilé déguisés de la petite section au CM2 dans le bourg de Besné. Les princesses et les Spidermen étaient bien au rendez-vous! Nous avons ensuite partagé un goûter de crêpes réalisées par les parents d'élèves. De plus, pour sensibiliser les élèves au temps de Carême, les CM ont participé à un temps fort au Calvaire à Pontchâteau la semaine précédant les vacances de Pâques. Cette sortie a été partagée avec les élèves de CM des écoles de Sainte-Anne-sur-Brivet, Pontchâteau, Saint-Guillaume et Missillac qui dépendent de la paroisse Sainte-Croix



de Montfort. Cette période de Carême a également été l'occasion de se mobiliser pour le peuple ukrainien en nous associant aux actions organisées par la mairie. Les enfants ont aussi pu bénéficier, tout au long de la période, de séances de natation à la piscine de Montoir pour les élèves de la Grande section au CE2. Les plus jeunes de leur côté se sont déplacés à la médiathèque. François Pavageau a fait découvrir aux élèves de maternelles le kamishibai qui est un livre japonais. Les élémentaires ont quant à eux, suivi des cours de danse avec la compagnie Musique et Danse. Pour clôturer notre projet d'année "Voyage autour du monde" une sortie à Planète Sauvage à Port Saint-Père a été programmée pour tous les élèves de l'école. Ce projet a été financé en partie par les différentes actions de l'APEL (vente de saucissons, de plantes, madeleines...). La municipalité a également apporté une contribution à ce projet. Enfin, le dernier temps fort de l'année scolaire a été sans aucun doute la kermesse qui s'est déroulée le dimanche 26 juin. Nous avons été heureux de vous accueillir pour le repas de midi et de vous présenter le spectacle des enfants à partir de 14 h. Vous avez également pu vous laisser divertir par les nombreux stands!

Enfance Jeunesse | Relais Petite Enfance

En vertu d'une directive gouvernementale (ordonnance de mai 2021), les Relais Assistants Maternels (RAM) deviennent des Relais Petite Enfance (RPE). Ce changement de nom traduit une évolution des métiers de l'accueil des jeunes enfants et une meilleure prise en compte de la parentalité. Au-delà du changement de nom, le Relais aura pour vocation de participer à l'observation des conditions locales d'accueil du jeune enfant. Il contribuera à renseigner les parents sur l'offre et la demande du territoire. Toutefois, l'organisation du service ne change pas : Les actions (ateliers d'éveil, temps d'information, accompagnement

vers la formation continue...) menées par l'animateur du relais auprès des assistants maternels, des gardes à domicile et des parents se poursuivent.

Au Relais cette année, les assistantes maternelles sont venues partager des moments conviviaux avec les enfants accueillis autour de la musique avec Annaïg, autour de la piscine à balles ou encore autour de la lecture avec Léna de la médiathèque... Un spectacle a également été proposé en partenariat avec le multi-accueil Les Diablotins autour du thème des pingouins début avril. Bel été à tous et à la rentrée prochaine, le Relais sera présent lors de la fête du jeu de Besné.



Tamara MORENO
 Educatrice de Jeunes Enfants -
 Animatrice Relais Petite Enfance
 Saint Malo de Guersac - Besné -
 Saint Joachim
 06 07 65 26 20
ram.stmalobesnestjo@gmail.com
Permanence téléphonique :
 Lundi de 9h00 à 17h30
 Mardi, jeudi, vendredi de 13h30 à 17h30
 Fermeture hebdomadaire le mercredi
Sur Rendez-vous :
 Mardi : Saint Joachim, Jeudi : Besné,
 Vendredi : Saint Malo de Guersac

Multi-accueil Les Diablotins : le projet d'établissement actualisé

"Nous y voilà", comme annoncé précédemment dans le dernier bulletin municipal, il est question de vous faire partager le travail de réflexion mené par l'équipe éducative du Multi-accueil Les Diablotins, en collaboration avec Christelle HERVY, adjointe élue Enfance Jeunesse et vie scolaire, quant à l'actualisation du projet d'établissement. Celui-ci a vu le jour il y a une quinzaine d'années à l'ouverture de la structure.

- Le projet social précise comment la structure prend en considération l'environnement géographique, social, économique et démographique du lieu dans lequel il va fonctionner.
- Le projet éducatif (cf. Illustrations) relate les valeurs éducatives que l'équipe des professionnelles souhaite promouvoir à travers les relations et les activités proposées aux enfants et aux parents.
- Le projet pédagogique répond à des questions simples : que souhaitons-nous pour les enfants ? Comment les aider à grandir ? Quelle place pour les parents ?

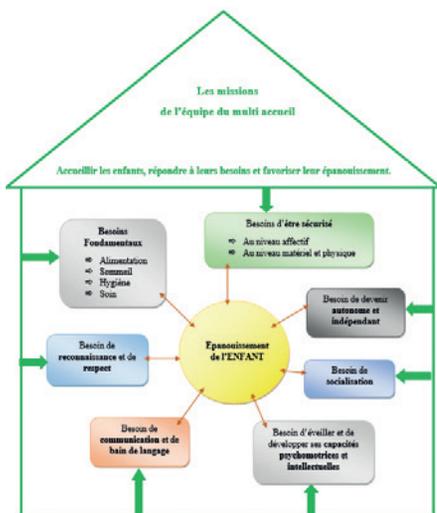
Dans le projet pédagogique les pratiques professionnelles mises en place au sein du Multi-accueil Les Diablotins sont écrites et détaillées permettant ainsi de garantir un cadre et une harmonie des pratiques au sein de l'équipe, aux personnes remplaçantes, aux stagiaires et ainsi de contribuer à assurer des repères stables nécessaires aux jeunes enfants accueillis. Intéressons-nous plus particulièrement au projet éducatif et au projet pédagogique. Un point essentiel à mettre en avant est que l'un ne va pas sans l'autre, puisqu'en effet le projet éducatif définit les objectifs fixés par l'équipe des professionnelles et le projet pédagogique traduit concrètement les moyens au quotidien dans le travail des professionnelles d'atteindre ces objectifs. Dans le projet éducatif du projet d'établissement du Multi-accueil Les Diablotins, les



objectifs sont les suivants :

- Assurer un relais et garantir une continuité dans la prise en charge des besoins fondamentaux de l'enfant
- Veiller à la sécurité physique et affective de l'enfant
- Favoriser l'autonomie, accompagner et laisser à l'enfant une place d'acteur
- Favoriser la socialisation - Accompagner et aider l'enfant à adopter des comportements sociaux dans sa relation à l'autre vis-à-vis de l'adulte et de ses pairs
- Favoriser le développement psychomoteur et permettre la découverte corporelle
- Veiller au comportement de l'enfant afin de répondre au mieux à sa demande
- Favoriser la communication et accompagner au développement du langage
- Contribuer à la reconnaissance de l'enfant et favoriser son estime de soi

Le projet pédagogique n'est pas figé, bien au contraire, il est évolutif compte tenu d'une réflexion, de questionnements, d'interrogations d'un travail en commun de l'équipe qui s'assure de garantir une qualité d'accueil et le bien-être des enfants. Pour découvrir et lire dans sa globalité le projet d'établissement du Multi-accueil Les Diablotins - retrouvez-le sur le site internet de la commune de Besné.



Donnant du sens au travail de chaque professionnelle et permettant de contribuer à un accueil de qualité pour les enfants, c'est un outil de référence obligatoire pour le fonctionnement d'un établissement d'accueil de jeunes enfants. Il est composé de 3 parties :

Pause méridienne

Le retour des activités, un plaisir partagé par les enfants et les animateurs. L'allègement du protocole sanitaire, à la rentrée des vacances de Pâques, a permis aux enfants de retrouver une cour de récréation sans zone et une salle polyvalente ouverte chaque midi. La cour a fait peau neuve avec de nouveaux traçages aux sols permettant de pratiquer de nouvelles activités pendant la récréation (épervier, balles



aux prisonniers, course en relais, ...). Une fin d'année agréable pour les enfants et également pour les animateurs qui proposent des activités diverses et variées chaque jour.

| | | |
|--------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|
| Lundi 2 mai Isabelle Yoga/Relaxation | Jeudi 5 mai Laura Blind Test | lundi 9 mai Théo Jeux de société |
| Jeudi 12 mai Fanny Bricolage Tourbillon de couleurs | Lundi 16 mai Laourine Bracelet brésilien | Jeudi 19 mai Tatiana Coloriage d'été |
| Lundi 23 mai Nadia Jeux de société | Lundi 30 mai Pauline Boîte à bijoux | jeudi 2 juin Isabelle Loto |
| Lundi 6 juin Laura Zumba | Jeudi 9 juin Théo Origami | Lundi 13 juin Fanny Bricolage Customise ton crozier |
| Jeudi 16 juin Tatiana Bricolage Cour en laine | Lundi 20 juin Nadia Marque Page | Jeudi 23 juin Pauline Bricolage Sous-main pour ton bureau |

PROGRAMME ACTIVITÉS



APS

Le jardin partagé

Tout au long de l'année, les enfants de l'accueil périscolaire se sont occupés du jardin près de l'école Marcel Pagnol. Avec leurs animateurs, ils ont pu planter des fruits et légumes, les arroser, les découvrir grandir. Ils ont également fabriqué des petits bricolages pour décorer le jardin. Cet endroit est accessible à tous, les enfants vous invitent à venir observer leurs plantations. Vous pouvez également y participer en apportant vos graines ou en donnant un peu de votre temps. Nous recherchons un récupérateur d'eau, si vous en avez un chez vous, n'hésitez pas à nous contacter à la maison de l'enfance.

L'accueil de loisirs vu par les enfants...

Qu'est-ce que c'est l'accueil de loisirs pour toi ?

Cléo : C'est un endroit où il y a des jeux à faire et où l'on peut demander aux animateurs de sortir des jeux et on peut faire des activités.

Mila : je fais des activités, j'adore jouer avec mes copines.

Paul : on accueille les enfants gentiment. Quand les parents sont occupés, on peut les mettre ici pour les garder.

Laura : pour moi c'est un endroit où on peut s'amuser avec les copains et copines, où on peut jouer et faire plein d'activités pour se connaître, pour s'amuser et pour faire plein de bricolages, du sport...

Sophia : on est bien là-bas c'est bien c'est intéressant on ne s'ennuie jamais. Par exemple, quand on se sent seul, il y a un animateur qui vient nous proposer un jeu, on ne reste jamais à ne rien faire.

Emmy : c'est très bien, on fait plein d'activités géniales.

Qu'est-ce que tu préfères y faire ?

Mila : j'aime le plus faire des activités.

Nino : des sablés avec Fanny.

Louis : je préfère les jeux libres et les activités.

Yanis : des balles aux prisonniers et des éperriers.

Sophia : Allez dans la forêt, la cuisine et passer du temps avec les animateurs et mes copains copines.

Emy : je préfère les cartes blanches*.

*Carte blanche = activités aux choix des enfants.

À quoi tu aimes jouer ?

Cléo : j'aime jouer au ligrétto.

Laura : j'aime aller à Saint Second, les chasses aux trésors et j'aime aussi bien faire des bricolages pour apprendre et refaire à la maison.

Nino : aux voitures.

Louis et Paul : j'aime tous les jeux donc je n'ai pas de préférence.

Yanis : jouer au foot et au basket.

Qu'est-ce que tu n'aimes pas ?

Sophia : j'aime pas trop le temps calme (je m'ennuie un peu mais ça va) mais j'aime bien aussi un peu le temps calme (ça fait du bien, on chuchote).

Louis : j'aime tout donc voilà.

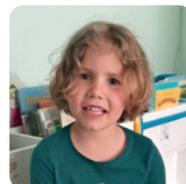
Yanis : Je n'aime pas les activités nulles. Par



ALSH

Quand le savoir-faire se partage...

Les mamies de la commune ont transmis leur passion pour le macramé aux enfants du Centre de Loisirs. En effet, le Mercredi 30 Mars, les sourires étaient sur tous les visages. Déjà, lors de la semaine Bleue, les enfants avaient réalisé des tartes aux pommes avec quelques mamies volontaires. Un échange réussi car de nouveaux projets ont émergé pour la prochaine rentrée scolaire... Merci pour ces beaux moments!



exemple faire la sieste. Une animatrice un jour m'a proposé, elle faisait la sieste avec tous les enfants. Ce n'était pas de la détente mais vraiment la sieste*.

*C'était un atelier relaxation

Merci à Cléo (6 ans), Mila (5 ans), Nino (4 ans), Paul (9 ans), Louis (8 ans), Laura (9 ans), Sophia (9 ans), Emmy (8 ans) et Yanis (7 ans).

Espace jeunes Action parentalité

Comment satisfaire la curiosité de nos enfants lorsqu'ils s'interrogent sur la sexualité ?

En parler peut s'avérer difficile pour les parents, quel est le bon moment pour aborder le sujet sans détour ni tabou tout en trouvant les mots ni trop crus, ni mensonges pour bien les informer ?

Le 18 mai dernier, l'école des parents et des éducateurs 44 est venue animer le temps d'une soirée une conférence à l'espace A CAPPELLA sur COMMENT PARLER SEXUALITÉ AUX ENFANTS ?

Organisé par la commission Enfance et Jeunesse une trentaine de personnes ont répondu présentes.

Une deuxième conférence sur LES DANGERS DU NUMÉRIQUE a également été proposée aux parents et professionnels le 16 juin à la salle Multifonction de la salle de la Fontaine.

www.3-6-12.org

L'Espace Jeunes donne la parole aux jeunes et présente : l'Interview croisée d'Ewen et Yanis !

Pourquoi aimes-tu venir à l'EJ ?

Ewen : On peut voir les potes. Les animateurs et les activités sont sympas !

Yanis : On peut se retrouver avec les potes et participer à beaucoup d'activités !

Comment trouves-tu l'ambiance ?

Ewen : Festive ! Il y a toujours du peps avec la musique et toutes les activités proposées !

Yanis : Cool ! On est libre de faire beaucoup d'activités à l'intérieur ou à l'extérieur tant qu'on respecte les limites.

Les soirées, les sorties, tu kiffes ?

Ewen : Carrément ! On ne voit jamais le temps passé. Les soirées sont bien organisées et on a beaucoup de choix pour les sorties. C'est vraiment super !

Yanis : J'aime bien les soirées. On finit tard, on mange ensemble, on fait des jeux, des activités. Le temps passe très vite ! Les sorties sont trop cool. On a le choix de faire beaucoup de choses.



On apprend la vie en collectivité, à l'EJ. Tu as des exemples ?

Ewen : On joue ensemble et on organise les sorties en commun. Cela nous permet de rencontrer de nouvelles personnes.

Yanis : Quand on fait les soirées, les sorties, les jeux, on se fait de nouveaux amis. On est ensemble et très contents de se retrouver.

Si tu devais convaincre d'autres jeunes de venir à l'EJ, tu dirais quoi ?

Ewen : C'est vraiment cool ! On a beaucoup de liberté. On ne se fait pas gronder pour rien et on peut vraiment choisir nos activités !

Yanis : Il faut venir essayer car c'est vraiment sympa de retrouver ses potes dans la structure ou à l'extérieur plutôt que de se voir en Visio, par téléphone.

Venez nous rejoindre à l'Espace Jeunes !

Les mercredis et les samedis de 14h00 à 18h00 pendant les périodes scolaires.

Du lundi au vendredi, de 12h00 à 18h00 pendant les vacances

(sauf le jeudi, de 14h00 à 22h00 pour les soirées).

Renseignements et inscriptions à l'Espace Jeunes :

par mail : jeunesse@besne.fr / par téléphone : 02 40 19 19 54

Environnement Les Atlas de la Biodiversité, Les grands chiffres des inventaires

Les Atlas de la Biodiversité Communale sont des outils au service des communes pour la préservation de leur patrimoine naturel.

L'objectif ? Mieux prendre en compte la faune et la flore qui nous entourent grâce à de nombreux inventaires réalisés par des

experts, des passionnés et des curieux. Place désormais au bilan pour notre commune avec la présentation de quelques espèces emblématiques. Cet Atlas de la biodiversité, téléchargeable sur notre site internet, a été réalisé à partir d'inventaires existants et de données collectées sur le terrain par des experts naturalistes. La question de la biodiversité y est traitée à travers le recensement des différents types d'habitats naturels (gazon amphibie, prairie humide oligotrophe, roselière-tourbière, aulnaie marécageuse...) de flore patrimoniale (Gesse des marais, Pesse d'eau, Stellaire des marais) ou envahissante (Jussie à grandes

fleurs, Herbe de la Pampa, Renouée du Japon) ou encore d'espèces animales (oiseaux, insectes, chauve-souris, amphibiens et reptiles). Cet inventaire précis, cartographié et illustré de nombreuses photos révèle les espèces rares, à protéger ou encore à enjeux. Autant de données qui servent à nourrir notre réflexion et à construire une vision stratégique d'aménagement du territoire. Notre commune a fait l'objet de 1438 observations ce qui a permis de recenser 37 espèces de papillons, 19 espèces de libellules, 30 espèces d'orthoptères, 13 espèces de chauve-souris, 86 espèces d'oiseaux, 6 espèces de reptiles, 5 espèces d'amphibiens.



Zoom sur la vipère péliade : Répartie uniquement dans la moitié nord de la France, la Vipère péliade a longtemps été considérée comme dangereuse. Pourtant, l'espèce déguerpit à la moindre présence humaine. Elle est aujourd'hui fortement menacée notamment à cause de la perte de bocages denses et du changement climatique.

Économie locale

Vincent Le Derf, "Les Belles de Brière"

Vincent Le Derf cultive des plantes épi-phytes sur la commune de Besné et les met en scène avec des supports qu'il crée. Passionné par les plantes depuis toujours (passion transmise par ses parents), il a d'abord fait partie d'un groupement de créateurs situé à Saint-Nazaire "Créade" pendant 4 mois puis a repris le magasin de Saint-Nazaire en février 2022, L'instant Créa 44 qui compte aujourd'hui 21 créateurs. Il cultive à Besné plus d'une centaine d'espèces depuis 4 ans et a créé sa société "Les Belles de Brière" en août 2021. Séduit par notre commune pour sa situation et son climat, il cultive ses plantes dans son jardin et ne cesse de développer son offre

et ses points de vente. Ses jolies créations, appelées "Tillandsia", sont des plantes qui n'ont pas de racines mais des crampons leur permettant de s'accrocher à tous types de supports. La Brière leur offre un climat idéal avec l'humidité de la bruine du matin et des températures assez douces l'hiver. Selon les espèces, certaines peuvent tout aussi bien supporter la chaleur qu'un froid sec pouvant aller jusqu'à -15 degrés. Pour les faire grandir, il suffit de les vaporiser une à deux fois par semaine avec de l'eau de pluie, de l'eau en bouteille, ou même avec l'eau de l'aquarium. Vous pouvez découvrir et vous procurer "Les Belles de Brière" dans les boutiques partagées : L'instant Créa 44 à Saint-



Nazaire, 63 bd Jean de Neyman; Un Temps pour Buller à Savenay, 18 place de l'Hôtel de Ville à Pontchâteau, 14 rue Sainte Catherine et à Redon, 17 rue Victor Hugo.

Vous pouvez également contacter Vincent pour prendre rendez-vous, le rencontrer et discuter avec lui de sa passion, il se fera un plaisir de vous donner des conseils.

Mail : lesbellesdebriere@gmail.com

Tél. 06 21 27 22 60

Facebook : <https://www.facebook.com/lesbellesdebriere44160>

Boutique en ligne :

<https://les-belles-de-briere.sumup.link/>

"Les mains d'Elise", le bien-être à portée de main

Je m'appelle Elise, j'ai 32 ans. Je suis formée aux soins énergétiques et à la lithothérapie. Depuis mon plus jeune âge, je suis sensible aux énergies subtiles que nous envoient la nature et l'univers. Aujourd'hui j'assume pleinement mes capacités énergétiques que je développe de jour en jour. C'est pourquoi je vous propose à mon domicile des soins énergétiques accompagnés de minéraux. Le soin énergétique peut être effectué en prévention dans le cadre de votre développement psychique et corporel, il améliore la qualité de vie, permet de retrouver un

confort de vie, mais il permet également le soulagement de nombreux maux, calme les angoisses, les tensions chroniques, améliore la qualité du sommeil, diminue les blocages émotionnels (tristesse, colère...), soulage les problèmes de peaux (eczéma, acné...) Lors des soins énergétiques, j'utilise les minéraux selon vos besoins. La lithothérapie est une méthode de soin par les pierres. Elles émettent des vibrations capables d'agir sur le corps pour améliorer le bien-être de la personne à son contact ou du moins à proximité. Disposées sur le corps, les pierres

permettent de régénérer et de rééquilibrer l'être dans son intégralité. Je propose à la vente un large choix de minéraux (pierres roulées, géodes, bracelets, encens).

Les consultations sont sur rendez-vous, à mon domicile au 1 bis La Nicolais - 44160 Besné

Tél. 06 75 22 06 90

Mail : lesmainsdelise@yahoo.com

Facebook : Les mains d'Élise



Zoom sur Emmanuelle Lelong, Développeur web spécialisée

Originaire de Lille, j'ai emménagé à Besné en juin 2021 avec mon conjoint et mes deux enfants 3 ans et 12 ans. Je suis Développeur web spécialisée WordPress depuis 2018; j'ai repris mon activité dans la région en janvier dernier. Je mets mes services au profit des auto-entrepreneurs et TPE/PME pour la création de leur site internet sur mesure, moderne et responsive design. Mes compétences dans le domaine du numérique sont nombreuses : je peux également me charger de la refonte d'un site déjà existant, de la maintenance, du référencement naturel, de la gestion des réseaux sociaux

ainsi que des formations à l'utilisation etc. Au même titre que les réseaux sociaux, un site internet est indispensable pour un professionnel. Il permet de se distinguer de la concurrence, d'exposer son savoir-faire et d'être joignable 24h/7j : C'est une véritable carte de visite virtuelle. En octobre 2021, j'ai également créé un groupe Facebook dédié aux femmes entrepreneuses : "Entrepreneuses entre Nantes et Saint Nazaire" dont l'objectif est d'échanger, partager, s'entraider et réseauter avec des entrepreneuses de Loire Atlantique. La communauté compte aujourd'hui plus de 500 membres. Deux afterworks ont déjà eu lieu sur

la commune de Sainte Pazanne et sur Besné. D'autres projets favorisant l'échange et le partage verront le jour prochainement.

**Emmanuelle Lelong
Web Concept**

Développeur Web Freelance

Tél. 06 17 60 52 54

Site : <https://www.emmanuellelelong.fr>



Le BON TEMPS, une affaire de famille !

Il y a 10 ans Sandra et Ludo s'installaient sur la commune de BESNE en rachetant et rénovant le bar qu'ils dénommèrent l'Époque.

« Un retour aux sources » nous a confié Ludo, qui a commencé son activité professionnelle à l'âge de 17 ans chez M. Lalait Gérard.

Quelles ont été vos motivations pour lancer ce nouveau projet ?

Tout a commencé à la lecture d'un article de la gazette municipale qui indiquait que la collectivité s'inscrivait dans une démarche de redynamisation du centre bourg. Nous souhaitions alors accompagner cette

dynamique en nous positionnant sur un nouveau créneau et répondre ainsi aux attentes des habitants.

Nous avons été convaincus que c'était une bonne idée quand nos enfants nous ont sollicités pour faire partie de l'aventure, une affaire de famille dont nous sommes très fiers expliquent Sandra et Ludo.

Quelle nouvelle activité allez-vous développer à Besné ?

Nous ouvrirons en septembre une Pizzeria, cave à vin et épicerie fine, nous proposerons de la restauration sur place et de la vente à emporter. Tous nos produits seront frais et issus majoritairement de circuits courts.

Ils seront transformés sur place, l'offre de restauration s'étoffera avec le temps !

Et à la clé nous créons 3 emplois, un Pizzaiolo formé au métier par un ancien champion du monde, une caviste pour conseiller les clients dans leurs choix et enfin un nouvel employé pour amplifier les heures d'ouverture du bar, précisent Sandra et Ludo.

Le Bon Temps - Restauration sur place et à emporter - Du mardi au samedi



Nos jeunes ont du talent

À travers cette nouvelle rubrique, nous vous proposons de découvrir le portrait de deux jeunes qui se sont illustrés dans leur parcours scolaire, leur passion ou leur engagement. Pour cette édition, voici les portraits de Clara et d'Axelle.

Parcours scolaire

Entretien avec Clara, lauréate du concours de la meilleure apprentie de France en Département et en Région.



Clara Le Pen est en poste à l'Hermitage à La Baule

Clara, peux-tu nous en dire plus sur ton parcours scolaire ?

Mon parcours scolaire a débuté avec un Baccalauréat professionnel en commercialisation et restauration au Lycée des Métiers Sainte-Anne à Saint-Nazaire. Durant ces trois ans, j'ai acquis de solides compétences. Ensuite j'ai réalisé une mention complémentaire barman en un an. Nous avons eu la chance de réaliser des concours grâce à cette mention.

Qu'est ce qui te motive à travers les concours ?

Ce qui me motive le plus c'est le dépassement de soi et de sortir de sa zone de confort. J'apprécie également les rencontres entre concurrents et professionnels. La meilleure récompense n'est pas de gagner mais de savoir qu'on a donné le meilleur de soi-même.

As-tu une recette de cocktail création ?

J'ai réalisé un cocktail pour les 110 ans du Groupe Barrière. Il se nomme Le Madame B. Il est rafraichissant et parfait pour l'apéritif en plein été. Je suis arrivée à la 2^e place de ce concours et j'en suis fière, j'ai donné le meilleur de moi-même. Voici les ingrédients de cette recette : jus de citron jaune, jus de goyave, purée de mandarine, Gin Tanqueray Sevilla et champagne rosé*.

Que conseilles-tu à un jeune intéressé par ton métier ?

Ce métier est riche en rencontres et on en apprend tous les jours. Il ne faut pas hésiter à aller à la rencontre de professionnels du secteur ou dans les écoles où existe cette mention barman.

*l'abus d'alcool est dangereux pour la santé - à consommer avec modération.

Civisme

Entretien avec Axelle Pacheu, jeune volontaire engagée. Axelle nous rejoint avec sa maman à la Commémoration du 8 mai. En tant que jeune volontaire engagée dans



un Service National Universel, elle tient à être présente aux temps forts citoyens de notre commune. Axelle habite la Morandais, elle est lycéenne à Savenay et est passionnée de gymnastique. Elle s'est engagée en Service National Universel de sa propre initiative. À ce titre, elle a bénéficié d'une formation de trois semaines sur la citoyenneté auprès des militaires, elle s'est ensuite engagée auprès des Pompiers avec un service de 84 heures. Enfin, elle aimerait poursuivre par un service civique pour découvrir un environnement professionnel. Axelle a souhaité se lancer dans cette expérience du Service National Universel car elle partage les valeurs françaises et a envie de les faire connaître. Elle conseille le SNU* à toute personne qui partage les valeurs d'entraide. Le SNU est gratuit et ouvert à toutes et tous. Axelle a accepté de suite la proposition de notre association des Anciens Combattants pour être porte-drapeau lors des futures commémorations. Ce sera une fierté de la voir auprès de nos aînés en novembre prochain. Si tu souhaites t'engager comme Axelle, découvre le SNU : Accueil | Service National Universel (snu.gouv.fr) SNU : Service National Universel



Partage et solidarité Solidarité à L'Ukraine

La situation est plus que préoccupante en Ukraine suite à l'invasion des Russes. L'élan de solidarité envers le peuple ukrainien est fort. Suite aux appels aux dons, les élus et le CCAS ont répondu présents en mettant en place deux permanences. Grâce à la générosité des Besnéens, 31 cartons contenant divers articles (produits d'hygiène, duvets, aliments bébés...) ont été collectés et envoyés en Ukraine. 14 familles se sont portées bénévoles pour accueillir des familles ukrainiennes en détresse. À ce jour, deux familles sont hébergées chez des administrés. Nous vous remercions tous chaleureusement pour votre dévouement.

27 novembre 2022 Repas des Aînés

Le repas des aînés fait partie des animations incontournables de fin d'année. Il s'adresse aux personnes âgées d'au moins 70 ans, résidant sur la commune. Les personnes profitent de cette journée pour retrouver voisins, amis ou au contraire faire connaissance. Le repas leur est servi par les membres du conseil municipal et leur conjoint et une animation musicale est proposée. Cette année, ce moment privilégié se déroulera le dimanche 27 novembre à la salle A Cappella. Les personnes intéressées devront confirmer leur présence auprès de l'accueil de la mairie ou au 02 40 01 30 13 début octobre.

Patrimoine Restauration de la croix du Vignaud

Une manœuvre malencontreuse d'un engin lors d'une taille de haie (en 2021) avait fait tomber cette croix qui s'était cassée en plusieurs morceaux. Les services techniques de la commune ont réussi à lui redonner son état d'antan. Merci. La Croix de pierre du Vignaud est avec effigie du Christ, et c'est la seule du genre sur la commune. La datation de cette très belle croix est difficile :



on peut supposer qu'elle remonte au XVII^e siècle. Le fût en est bosselé, à l'imitation des nœuds d'un tronc d'arbre grossièrement travaillé. Cette croix passait pour avoir la vertu de guérir les furoncles, ce qu'on soigne de nos jours par d'autres moyens. Avec son beau socle de maçonnerie, elle est en parfait état, et on peut souhaiter qu'aucun chauffard ne vienne démolir ce bel élément du patrimoine local.

Or, quelque temps après l'assassinat, on voyait tous les soirs une lumière apparaître à l'endroit du crime et se diriger au-dessus de la butte Saint Laurent. À la fin, les gens des environs suivirent la lumière et creusèrent à l'endroit où elle s'arrêtait. Ils trouvèrent ainsi le cadavre du malheureux marchand. De ce fait, la fille du notaire fut accusée de ce crime, arrêtée et jugée devant la croix du cimetière, par le seigneur du pays et les officiers de sa juridiction. Elle fut condamnée, suivant la mode du temps, à être brûlée vive. L'exécution eut lieu sur la lande des Arcies (de arses : brûlés). On l'attacha sur un bûcher, après lui avoir mis une chemise enduite de soufre. Le feu fut allumé en présence des juges, du clergé et de la population.

Une légende historique

Vers le début du XV^e siècle, un notaire de Besné habitait au manoir de la Homonais, et avait une fille mariée à un marchand mercier, au village du Tillon. Le dit marchand allait chaque semaine chercher des marchandises à Nantes, monté sur son cheval. Il passait, par la grée de la Davelais et par les landes du Temple, rejoindre le grand chemin pavé de Nantes à Vannes. Or, pendant son absence, sa femme avait souvent la visite d'un homme du village d'Er, en Donges, lequel était son amant. Au bout de quelque temps, ils convinrent de supprimer le mari... Un soir, assez tard, ils furent à l'attendre revenir de Nantes dans un lieu désert. C'était dans la lande de Talbot. Ils arrêtaient son cheval, et se saisissant de lui, le tuèrent à coups de massues, puis emportèrent son corps sur la butte de Saint Laurent où ils l'enterrèrent dans un terrain vague, et s'enfuirent ensuite



Or, quelque temps après l'assassinat, on voyait tous les soirs une lumière apparaître à l'endroit du crime et se diriger au-dessus de la butte Saint Laurent. À la fin, les gens des environs suivirent la lumière et creusèrent à l'endroit où elle s'arrêtait. Ils trouvèrent ainsi le cadavre du malheureux marchand. De ce fait, la fille du notaire fut accusée de ce crime, arrêtée et jugée devant la croix du cimetière, par le seigneur du pays et les officiers de sa juridiction. Elle fut condamnée, suivant la mode du temps, à être brûlée vive. L'exécution eut lieu sur la lande des Arcies (de arses : brûlés). On l'attacha sur un bûcher, après lui avoir mis une chemise enduite de soufre. Le feu fut allumé en présence des juges, du clergé et de la population.

Mémoire | 8 mai 1945 - 8 mai 2022 : 77 ans pour se souvenir !



"Nous, qui savons la fragilité de la paix, le passé nous instruit, les morts nous instruisent. La mémoire est un héritage autant qu'elle est une leçon." N'oublions jamais le sacrifice et l'engagement des jeunes qui ont permis de libérer la France. Nous remercions l'association des Anciens Combattants, et les élus et représentants

des associations locales pour leur présence. Nous remercions Axelle Pacheu, jeune besnéenne engagée en Service Civique Universel qui symbolise par son investissement les valeurs de notre pays. Elle a accepté d'être porte-drapeau pour notre association locale lors de la prochaine commémoration. Nous l'en remercions.

Retour en photos sur les spectacles de la saison passée



Les Talents du Pat'lin!

Initialement prévue en 2020, la journée des Talents du Pat'lin s'est tenue le 15 mai dernier. Plus de trente artistes se sont succédé sur scène et ont exposé leurs créations. En soirée, la pièce de théâtre des Savants du Pat'lin a attiré un public nombreux et enthousiaste. La Commission Culturelle remercie les agents de la commune et l'ensemble des bénévoles qui ont soutenu et participé à cette belle manifestation. Elle sera renouvelée en 2024 et nous faisons déjà appel aux personnes intéressées par l'évènement. D'ici là, préparez vos agendas car la création théâtrale et musicale sera reprogrammée prochainement.



Saison Culturelle 2022-2023

Une nouvelle saison culturelle s'anime pour les habitants de Besné. Depuis deux ans, il nous est difficile de vous présenter un programme de la saison culturelle qui ne soit pas soumis aux aléas des reports et des suppressions. Nous sommes heureux de vous proposer aujourd'hui les contours de la saison qui démarre en septembre 2022.

Vendredi 23 septembre 2022

Soirée d'ouverture de la saison culturelle / 20h30



Concert de Roxane (chanteuse des émissions The Voice France et Belgique). La jeune femme de 27 ans a fait de nombreux allers-retours entre Nantes – elle habite Besné, 20 km au nord-est de Saint-Nazaire – et Bruxelles où se déroulent les répétitions en studio. auteure et interprète. Elle chante ses propres textes, mais aussi, en fonction de ses engagements, le répertoire d'autres chanteurs et chanteuses. Pour cette ouverture de saison, la scène de Besné est réservée à Roxane.

Dimanche 9 octobre 2022

Théâtre

Spectacle "Tous aidants" théâtre - Compagnie Casus Délire / 16h00

Tous aidants, c'est l'histoire de Marie-Claire qui s'occupe de Georges, son mari en perte d'autonomie. Sa vie est désormais exclusivement consacrée à Georges. Plus de temps pour causer avec les voisins, pour partager avec les amis ou pour profiter de la famille. Plus de temps pour elle, juste pour elle. Car Marie-Claire doit d'abord songer à Georges. Spectacle-débat humoristique, interactif et informatif.

- Semaine Bleue - Tarif unique : 5 €
Gratuit pour les 60 ans et plus de Besné



Vendredi 11 novembre 2022

Spectacle des élèves / Spectacle de la commémoration du 11 novembre

Grâce au travail formidable de la Compagnie du Livre qui rêve, les plus grands élèves de Besné sont invités à nous raconter sur scène notre histoire, celle du devoir de mémoire.

Samedi 10 décembre 2022

Théâtre et chanson

La Soirée du Lièvre / 20h30

L'association Besnéenne Le Chant du Lièvre propose une soirée placée sous le double signe du théâtre et de la chanson. En première partie, le groupe théâtre proposera quelques scènes extraites de la pièce Justice, de Samantha Markowic, qui reprend avec une précision documentaire, les échanges étonnants, drôles ou acides entre un procureur de la république et des prévenus en comparution immédiate. Forte de sa propre expérience en comparution immédiate, Samantha Markowic a écrit cette pièce pour répondre à un besoin viscéral. Elle s'est énormément documentée, a sélectionné des délits qui l'intéressaient. Elle a donc mis en fiction des cas réels, en gardant toujours à l'esprit que cela devait être au final du théâtre. Ensuite, Le Groupe Suivant, une troupe de six chanteurs qui a choisi son nom fort à propos, entraînera le public dans une suite d'interprétations de chansons françaises, pas forcément les plus convenues et surtout dans une simplicité et une bonne humeur qui ne laissera certes pas le public indifférent.



- Public à partir de 12 ans
Entrée : 5 € (gratuit jusqu'à 15 ans)
Contact : lechantdulievre@orange.fr
Tél. 06 33 24 25 48

Médiathèque

Le retour des pochettes-surprises



À partir du 21 juin et jusqu'à la fin de l'été, empruntez les nouvelles pochettes-surprises de la médiathèque.

Seule une thématique générale vous sera dévoilée à propos du contenu, pour le reste, c'est la surprise! BD, romans, documentaires ou encore DVD... tout ce que l'on peut vous dire c'est que vous y ferez sans doute de belles découvertes au cours de l'été...

Les livres en gros caractères

Le meilleur de la littérature en GRAND : venez piocher dans notre collection de



livres en gros caractères! Mise en page étudiée pour offrir un meilleur confort de lecture, police sobre et agrandie, contraste fort et papier opaque : tout est fait pour vous faciliter la vue... et la vie!

Prix des lecteurs : et le gagnant est...

Depuis la mi-octobre vous avez pu découvrir les six romans en lice pour le Prix des lecteurs 2021-22. Après le vote des participants des médiathèques de Donges, Saint-Malo de Guersac, Saint-André des Eaux, Saint-Joachim, Trignac, Le Pouliguen, Le Croisic, et Besné, le grand gagnant est "Le Silence d'Isra" d'Etaf Rum. Venez découvrir ce roman à la médiathèque.



Prix des lecteurs Juniors

Le Prix des lecteurs juniors est programmé du 1^{er} juillet au 18 novembre avec 3 BD et 2 Romans. Tous les jeunes de 9 à 11 ans peuvent s'inscrire (même sans la carte de la médiathèque et même non habitant de

Besné). Lire les 5 livres proposés et donner son avis est la seule exigence. Remise des prix en médiathèque le 19 novembre.

Profitez de votre été pour lire!

Des pochettes-surprises à emprunter pour les vacances, des transats à l'extérieur pour des lectures ensoleillées, ou bien des canapés à l'intérieur pour rester au frais... La médiathèque vous accueille (presque) tout l'été. Les jours et horaires d'ouverture ne changent pas, et la médiathèque fermera uniquement du 2 au 6 août inclus. Réouverture mardi 9 août, à 15h00. Nous vous souhaitons un bel été!



Médiathèque George Sand
25, rue de la mairie / Besné
Tél. 02 40 61 76 35

Mail : mediatheque@besne.fr
<http://mediatheque.besne.fr/>
<https://www.facebook.com/bibbesne/>

"Coups de cœur" Par Marie-Jo, Valérie et Lena. Tous ces documents sont disponibles à la médiathèque.

Roman adulte /

Bretzel et beurre salé, une enquête à Locmaria

de Margot et Jean Le Moal
Une pincée de suspense, une pincée d'air breton, et une pincée de calories alsaciennes, voici un roman policier parfait pour s'évader le temps d'une lecture délassante pendant cet été!



BD adulte /

La jeune femme et la mer

de Catherine Meurisse – Ed. Dargaud
Après deux voyages au Japon, Catherine Meurisse nous livre un magnifique nouvel album, soulignant la beauté des paysages nippons, mais aussi leur fragilité face aux intempéries.



Roman ado-adulte /

Un si petit oiseau

de Marie Pavlenko – Ed. Flammarion
Une étape bouleversante d'une vie d'adolescente, et... une belle revanche positive à venir. Émouvant!



Album jeunesse /

Les animaux qui existent peut-être du professeur O'Logh

de Stéphane Nicolet et Jean-Baptiste Drouot – Ed. Little Urban
Pour les petits (et aussi pour les grands!), voici un bestiaire particulier et décalé. Les animaux présentés n'existent probablement pas du tout! Un moment de lecture très drôle où l'on découvre le michon baltais, le flamanvrier...



Canoë-Kayak

Le club de Kayak de Besné est ouvert pour les entraînements le samedi après-midi à partir de 13h30 et le dimanche matin à partir de 9h00. Au menu : Sorties mer, rivière, piscine, polo. Ouvert à partir de 10 ans. L'été, Il est possible de louer des canoës ou un paddle 8 places sur réservation.

| TARIFS | 1H | 2H | 1/2 journée (10h-14h/14h-18h) | Journée |
|-------------------------------------|------------|------------|----------------------------------|-------------|
| kayak ou canoë individuel (adultes) | 5€ / pers. | 9€ / pers. | 15€ / pers. | 20€ / pers. |
| kayak ou canoë pour enfant -12 ans | 2€ / pers. | 3€ / pers. | 4€ / pers. | 5€ / pers. |
| kayak ou canoë 10 pers. et + | | 6€ / pers. | 12€ / pers. | 16€ / pers. |

 Canoë Kayak Besné
 07-81-58-43-80
<http://kayakbesne.wix.com/kayakbesne>



JAB Basket

C'est une très belle saison qui se termine à la JAB BASKET avec un nombre d'adhérents qui a doublé par rapport à la saison dernière. Le club de basket de Besné remercie les différents sponsors, notamment Coraly Coiffure, le Crédit Agricole de Pontchâteau et bien d'autres, ainsi que la municipalité, qui ont contribué à l'achat de matériels adaptés et de nouveaux jeux de maillots.

Pour la saison 2022-2023, des entraînements d'essais ont été proposés aux enfants de 5 à 10 ans courant mai, et ont remporté une nouvelle fois un réel succès. Une nouvelle équipe de loisirs Femme est également en cours de constitution. Bien évidemment, c'est sans oublier les adhérents actuels qui renouvellent, pour le plus grand bonheur des coaches qui les ont ac-

compagnés tout au long de cette année sportive. Pour continuer sur cette belle lancée, le club a besoin de nouveaux coaches pour la saison prochaine, qui acceptent de venir aider à accueillir tous les enfants au quotidien. Vous êtes tous les bienvenus, même si vous n'êtes que débutants au basket, comme dans le milieu associatif. Des formations pourront également être mises en place si besoin, pour coacher ou arbitrer. N'hésitez pas à venir compléter la petite équipe déjà en place, chacun contribuant à sa manière, pour y passer des moments conviviaux. Sans aides supplémentaires, les inscriptions d'adhérents seront limitées pour la saison prochaine, ce qui serait dommage au vu de cette belle reprise... Au plaisir de vous accueillir.

Les membres du bureau restent à votre disposition pour toutes questions via : jab.basket.besne@gmail.com



Tennis de table

La section tennis de table a engagé une équipe en championnat départemental avec comme objectif de faire jouer les jeunes cadets en compétition. Cette expérience enrichissante pour nos jeunes continuera l'année prochaine. La pratique du tennis de table est ouverte à tous, les mercredi et vendredi 18h30 à 20h30 salle de la Chalandière. N'hésitez pas! venez nous rejoindre...

Pour tout renseignement : tél. 06 73 98 74 92



Mam l'îlot lutins

La MAM l'îlot lutins de Besné accueille les enfants de 2 mois et demi à 4 ans, du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00, n'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements au 02 53 19 29 67.

Les nounous



Besné Gym

Venez nous rejoindre pour des cours de gym et de stretching ouverts à tous dès 15 ans, le lundi matin, le jeudi matin et le lundi soir, Salle de la Chalandière.

Vous trouverez toutes les infos sur notre site : gym-besne.fr

Karaté

Le KCB a accompli une nouvelle saison plus sereine et positive. De nombreux jeunes entre 5 et 13 ans ont rejoint ses rangs et une équipe de 7 adultes réguliers s'est constituée. Cette année, grâce à l'évolution favorable du contexte sanitaire, quelques jeunes du club ont pu participer à la rencontre départementale combinée kata/kumite organisée par Missillac afin de découvrir le milieu de la compétition. Le club a été fier de les voir revenir avec des

médailles : Jessie Rambaud, 1^{re} dans sa catégorie, Nolan Baron, 2^e dans sa catégorie, Tom Nicolas, 3^e dans sa catégorie, Nolann LeTexier, 2^e dans sa catégorie. Plus tôt dans l'année, des jeunes plus confirmés ont participé à la compétition départementale kumité (combat). Brayon Rambaud a obtenu la deuxième place de sa catégorie, et Farrah Gama la première



Les jeunes à l'entraînement

place de sa catégorie. Le club espère l'année prochaine poursuivre sur sa lancée positive, avec l'accueil de nouveaux jeunes, ainsi que de quelques adultes pour renforcer une équipe déjà bien soudée. En septembre, les cours reprendront normalement dès le début du mois, avec la possibilité de faire plusieurs cours d'essais avant de s'engager.

JAB Football

Le Club de la Jeanne d'Arc de Besné Football est heureux de compter de nouveau un 2^e arbitre au sein de son club en la personne de Grégory CHARTIER. Celui-ci a obtenu son examen d'arbitre officiel début Mars. Après 2 saisons où le COVID nous a bousculé dans nos habitudes, nous avons apprécié de pouvoir organiser nos traditionnels tournois. Retour dans un premier temps de notre tournoi "Aurélien AUPIAIS" concernant les catégories U11 et U13 le 9 avril. Nos équipes ont été plutôt brillantes lors de ce tournoi. En effet, nos

U11 finissent second du tournoi derrière l'équipe de Sainte-Reine/Crossac et nos U13 se sont brillamment imposés en finale face à nos voisins de Saint-Guillaume. Nous avons ensuite organisé le 4 Juin un rassemblement U7 et U9 qui fut lui aussi une réussite auprès de notre jeune public. Cette saison aura été plutôt réussie au niveau des résultats de nos équipes jeunes. Du côté de notre équipe fanion, les résultats ne reflètent pas l'investissement de chacun et les bons matchs effectués. Nous tenons d'ailleurs à remercier notre entraî-

neur Séniors, Kévin BODO, pour son travail et le remercier de poursuivre le projet qu'il a engagé. Un petit mot sur notre section Fitfoot, dirigée par Guénola JONQUARD, qui aura été pour cette première année une totale réussite. Le club est prêt à accueillir toute personne qui souhaiterait s'investir, que ce soit en tant que bénévole, dirigeant, joueur... ou pourquoi pas arbitre, photographe lors des matchs... N'hésitez pas à rejoindre notre club.

Vous pouvez nous contacter sur l'adresse mail : jabfoot1964@gmail.com

Club de la Belle Humeur

- Jeudi 24 mars et 28 avril, lors d'après-midi ensoleillés, 14 et 10 adhérents ont participé à une rencontre de pétanque, dans l'enceinte de la "Cage à foot". Sur la demande de certains adhérents, nous vous proposons, une rencontre de pétanque si le temps le permet et si non férié, une fois par mois, le 4^e jeudi. Le boulodrome, espace de pétanque est ouvert à toutes et tous, aux abords du complexe sportif. Le passage est possible en longeant le court de tennis.
- Mercredi 18 mai : Journée en Vendée-Route de la Sardine : 60 personnes.
- Jeudi 13 octobre 14h00 salle de la Fontaine : Assemblée Générale.
- Dimanche 23 octobre à 14h30 : Un concert en hommage aux "Compagnons de la chanson", avec le groupe "LES COMPAGNONS DE LA TOURLANDRY" en la salle A Cappella,

vous est proposé. Tarif : 10 € - Réservation et billetterie : les lundi 3/10/17 octobre de 14h00 à 16h00, à la salle de convivialité, Club De La Belle Humeur, 6 Impasse des Sorbiers 44160 Besné.

- Dimanche 6 novembre 2022 : repas des adhérents dans la salle A Cappella.
- Un loto mercredi après-midi 30 novembre 2022 à la salle A Cappella.

Toutes les personnes ayant 60 ans et plus en 2022, peuvent rejoindre le Club (Résidant ou non de la commune). Prix de l'adhésion inchangé : 15 € par personne et cela permet d'avoir des réductions sur les sorties. Rappel : Toute l'année, il est possible d'adhérer à l'association. La salle du Club est ouverte aux adhérents tous les lundis de 14h00 à 17h00 pour diverses activités : jeux de cartes, scrabble,



jeux de société, pétanque, randonnées pédestres, etc. Le club est ouvert à toutes suggestions d'activités.

Contact :

Mail : bellehumeur.besne@gmail.com

Site internet : <https://bellehumeur44160.wordpress.com/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/bellehumeur44160/>

Accords et à Chœur

La chorale Accords et à Chœur propose aux chanteuses et chanteurs adultes un répertoire varié de la renaissance à l'époque contemporaine, à trois et quatre voix, sous la direction de Caroline Hardouin. Actuellement le chœur compte quinze membres et les répétitions se font dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

C'est aussi l'occasion de découvrir ou redécouvrir sa voix, de la placer justement dans son propre corps, de la perfectionner en travaillant le souffle et d'avoir plaisir à harmoniser les voix ensemble. La chorale a renoué avec son public lors de son récital du vendredi 24 juin dans le cadre verdoyant de la chapelle Saint-Second. Les répétitions se



tiennent les lundis de période scolaire, de 20h 15 à 22h 15, à la salle de la Fontaine.
Contact : Maxime Daniel : 06 33 77 40 77, Caroline Hardouin : 06 76 14 42 41

Junior Association Besné-US



Notre séjour en Allemagne a pu se dérouler du dimanche 10 avril au samedi 16 avril 2022. Suite aux événements en Ukraine, celui-ci s'est transformé en séjour à Strasbourg. Durant notre escapade, nous avons pu passer une journée dans le magnifique Europa Park puis, le lendemain, profiter du superbe Rulantica (parc aquatique d'Europa Park). Deux journées intenses en termes de sensations et de plaisir. Nous avons ensuite visité la ville de Strasbourg, son magnifique centre-ville historique et ses festivités de Pâques. Nous

avons exploré le musée du Vaudou et sa collection de près de 1500 statues et tenues africaines. Nous avons également découvert la gastronomie locale dans divers restaurants et échoppes. Enfin, nous avons pu nous affronter dans une partie de Laser Game endiablée. Ce séjour nous a également permis d'expérimenter pleinement la vie en autonomie, dans les mobiles home, sous l'œil bienveillant des éducateurs. Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes ayant participé à nos actions d'auto-financement, la Mairie de

Besné et bien entendu nos parents. Il est aussi temps de préparer l'avenir et de se projeter vers les aventures de 2023! Pour cela, nous aurons le plaisir de vous accueillir à Besné en fête, à la kermesse de l'école Marcel Pagnol ou encore lors de notre effrayante Halloween Party! Nous referons également des ventes de saucissons, de fromages, de viennoiseries, des lavages de voiture et bien plus encore! Encore merci à toutes et tous et à bientôt pour de nouvelles aventures de Besné-US!

Atelier Généalogie

Nos ateliers ont lieu tous les mardis de 17h00 à 19h00 en salle informatique à la médiathèque. Retrouvez vos ancêtres sur Besné ou ailleurs.

Voici par exemple :

- 20 noms les plus portés : David, Aupiais, Russon, Loreau, Gergaud, Roux, Ricordel, Tual, Maillard, Moinard, Bernard, Courdier, Halgand, Perrin, Davy, Joalland, Rialland, Lesage, Riot, Barbin

- 20 noms les plus typiques : Bressonnie, Ricordel, Lontreule, Des Mar, Cypriant, Dalliber, Malneaux, Moemond, Gatte Boir, Gatte Paille, Royalhomme, Russon Friard, Tâsse, Teauby, Turibie, Lalaité, Lalaité, Lalaité, Laleté, Anpiais

Reprise à partir de la rentrée scolaire : tél. 02 40 01 36 10

Tous Ensemble contre les Maladies Génétiques

L'Association a pour but de collecter des fonds au profit du Téléthon. Tous les bénéfices sont reversés une fois par an à l'AFM Téléthon à l'issue des différentes manifestations réalisées. L'Association organise tous les ans sur la commune le Téléthon début décembre. Nombreuses associations viennent nous prêter mains fortes et réaliser des démonstrations/initiations pour cet événement et nous les en remercions. Si vous souhaitez venir nous rejoindre ou participer à l'une de nos manifestations, n'hésitez pas à nous contacter, nous sommes toujours heureux d'accueillir de nouveaux membres. Malgré un contexte sanitaire particulier (Covid 2019), le Téléthon 2021 a pu avoir lieu et nous avons été heureux de pouvoir reverser à l'AFM Téléthon la somme de 2665 €. Merci à vous tous pour votre participation et générosité. Nous vous attendons nombreux pour le Téléthon 2022.

Merci également à tous les bénévoles et associations pour leur dévouement et implication.

Prochaines dates :

Téléthon : week-end du 2 et 3 décembre 2022 à l'Espace A Cappella.

Vide Grenier : dans l'été (en partenariat avec Besné en fête)

Marche solidaire : (date à définir)

Composition du bureau :

Président : Valentin LEDREIN - Tél.

06 71 92 94 61 /

tousensemblebesne@gmail.com

Président Adjoint : Didier LEDREIN

Trésorière : Solène COLARDEAU

Secrétaire : Gaëlle GENDRON

Membres : Lauryne Ledrein, Éric Compingt



Le bien-vivre ensemble à Besné

Le bien vivre ensemble, c'est avant tout se respecter mutuellement, se supporter, s'entraider, se comprendre. Pour tout cela, il faut aussi bien connaître les quelques règles en vigueur sur votre commune : un savoir-vivre essentiel pour une ville harmonieuse.

Bien qu'à proximité des grandes villes, Besné reste une commune rurale où les cloches sonnent, les coqs chantent, les enfants jouent en plein air et les habitants entretiennent leurs parcelles.

Respect du voisinage

- Les bruits de comportement sont tous les bruits provoqués de jour comme de nuit : par un individu locataire, propriétaire ou occupant (cri, talon, chant...); par une chose ou un objet (instrument de musique, chaîne hi-fi, outil de bricolage, pétard et feu d'artifice, pompe à chaleur, éolienne, électroménager...); par un animal (abolements...). Le propriétaire de l'animal doit prendre toutes les mesures nécessaires pour la tranquillité de ses voisins. La nuit, nous parlons de tapage nocturne. Et en journée, le bruit peut aussi causer un trouble anormal au voisinage dès lors qu'il est répétitif, intensif ou qu'il dure dans le temps. Soyez vigilant en journée dans vos

gestes au quotidien.

- Les travaux entraînant l'usage de matériels bruyants (tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuses, perceuse...) sont soumis à des horaires définis par la loi et par un arrêté municipal consultable en mairie.
- Le brûlage des déchets verts est interdit à moins de 30 mètres de toute habitation et ne doit pas incommoder le voisinage. Il est interdit de brûler à l'air libre ses déchets verts (herbe, feuilles mortes, résidus d'élagage, de taille de haies et arbustes ou de débroussaillage, épluchures...), comme l'ensemble de ses déchets ménagers. Pour évacuer vos différents déchets et notamment ceux issus du jardin, respecter les dates et consignes de collecte ou rendez-vous à la déchèterie. À moins que vous vous lanciez dans le compost!

Devant chez moi

- L'élagage régulier des arbres et des haies plantés en bordure de voie publique est à la charge des riverains. En pratique, il est interdit de laisser pousser des arbres ou arbustes à moins de deux mètres du domaine public (article R116-2-5) du Code de la voirie routière. Pensez à le réaliser de manière à ce que la végétation ne gêne pas



la circulation des piétons et la visibilité des panneaux de signalisation routière.

- Ordures ménagères et végétaux : merci de ne pas laisser vos conteneurs sur la voie publique au-delà de la journée de ramassage des déchets. La CARENE s'emploie à offrir les services pour gérer au mieux les ordures ménagères, le tri et les encombrants.

Retrouvez toutes les informations sur le site www.agglo-carene.fr

Cloche à verres de Treffier

À la demande des riverains, la CARENE vient d'installer au village de Treffier une 6^e cloche à verres qui vient compléter celles de la Gare, du Clos de Launain, La Morandais, La Graffinière et La Nicolais. Rappel aux Besnéens : Ceux-ci sont des dépôts de verres et non de cartons et autres détritrus. Merci de faire preuve de civisme et de respecter le personnel d'entretien.

Le Contrat d'Engagement Jeune, tous mobilisés!

Le Contrat d'Engagement Jeune s'inscrit dans la continuité du plan "1 jeune, 1 solution" mis en place en juillet 2020, une mobilisation en faveur de l'emploi des jeunes qui a permis à près de 4 millions d'entre eux de trouver une solution : un emploi, une formation ou un parcours d'insertion.

Le Contrat d'Engagement Jeune, qu'est-ce que c'est?

À partir du 1^{er} mars 2022, un parcours entièrement personnalisé qui peut durer de 6 à 12 mois en fonction du jeune, pour l'aider à définir son projet professionnel et à trouver un emploi. En signant le Contrat d'Enga-

gement Jeune, le jeune bénéficie :

- d'un accompagnement par un conseiller dédié qui le suit tout au long de son parcours et jusqu'à ce qu'il trouve un emploi;
- d'un programme intensif de 15 à 20 heures par semaine composé de différents types d'activités;
- d'une allocation pouvant aller jusqu'à 500 € par mois sous conditions.

C'est pour qui?

Le Contrat d'Engagement Jeune s'adresse à des jeunes :

- Entre 16 et 25 ans (moins de 30 ans pour les jeunes en situation de handicap)

- Sans emploi durable (CDI ou CDD longue durée), ni formation
- Sans projet professionnel défini
- Pouvant faire face à des difficultés matérielles et financières
- Prêts à s'engager à suivre le programme

La Mission Locale, 4 lieux d'accueil, un numéro unique : 02 40 01 55 84
Mail : contact@ml-sillon.org
Facebook : [missionlocaleruraledusillon](https://www.facebook.com/missionlocaleruraledusillon)
Site internet : <https://www.ml-sillon.org/>

Rectification ETAT-CIVIL

Lors du dernier bulletin municipal, une erreur s'est glissée dans l'article "état-civil – décès 2021". Madame LE FUR Marie née DAVID, habitante au 30, La Massonnais est décédée le 17 mars 2021 et non le 27 mars 2021. Toutes nos excuses pour ce malentendu.



Agenda DES ÉVÉNEMENTS

Un été à Besné!

Samedi 18 juin

Besné en fête avec feu d'artifice
Chemin du Stade / de 14h00 à 1h00

Vendredi 24 juin

**Récital de la chorale Accords
et A Chœur**
Chapelle Saint Second / 20h00

Samedi 2 juillet

Festival le Grand Huit "Elise Bourne"
Concert organisé avec le VIP de
Saint-Nazaire
En plein air - Salle de la Fontaine /
20h30

Mercredi 6 juillet

Exposition d'illustrateurs jeunesse
(jusqu'au 30/09)
Brico-conte, dès 5 ans (sur réservation)

Mercredi 24 août

Fête du Jeu et ciné plein air
Animations, jeux pour enfants en
journée, pique-nique pour les familles,
séance cinéma à 22h00
Espace A Cappella

Locations de canoë et de kayak
avec le BCK
Base nautique - Tout l'été

Samedi 3 septembre

**Théâtre chez l'habitant organisé par
le Chant du Lièvre**
(lieu précisé lors de la réservation) /
19h00

Dimanche 18 septembre

Journées du Patrimoine
Concert "Jazz dans les prés" - Ouverture
et visite exceptionnelle de la crypte
Église Saint-Friad / 16h00

Rentrée

Forum des associations
Présentation des associations et services
Salle de la Fontaine

Dimanche 23 octobre

**Concert des Compagnons de la
Chanson**
Espace A Cappella

Lundi 31 octobre

Boum et apéro-concert d'Halloween
Espace A Cappella

Vendredi 11 novembre

Cérémonie du 11 novembre
Espace A Cappella

Dimanche 20 novembre

Festival Instants Fertiles
Espace A Cappella

Mercredi 30 novembre

Loto du club de la belle humeur
Espace A Cappella

Samedi 3 et dimanche 4 décembre

Téléthon
Espace A Cappella

Samedi 10 décembre

Spectacle de Noël
Médiathèque / 10h30

Samedi 10 décembre

Soirée théâtre musique
Le Chant du Lièvre
Espace A Cappella

Vendredi 16 décembre

Arbre de Noël
APEL Sainte-Marie
Espace A Cappella



Le recensement à partir de 16 ans. C'est obligatoire!



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
ET DES ANCIENS COMBATTANTS

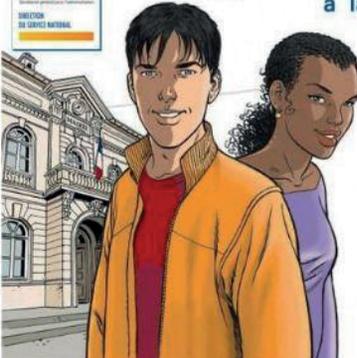


DIRECTION
DES SERVICES NATIONAUX

Bientôt 16 ans ? pensez au RECENSEMENT à la mairie du domicile



OBJECTIF
CITOYEN
www.defense.gouv.fr/jdc



Le recensement est obligatoire,
Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire
et la fin du 3e mois suivant.

L'attestation de recensement,

- * Elle est délivrée sur présentation de :
 - la carte nationale d'identité
 - le livret de Famille
 - un justificatif de domicile
- * Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour :
s'inscrire à tout examen et concours soumis
au contrôle de l'autorité publique (code,
conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

